

*République Démocratique du Congo*



**PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**  
**CABINET DU CHEF DE L'ETAT**  
**DIRECTION DE LA COMMUNICATION**

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MONSIEUR  
FÉLIX-ANTOINE TSHISEKEDI TSHILOMBO,  
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO,  
CHEF DE L'ÉTAT, À L'OCCASION DU  
2<sup>ÈME</sup> FORUM NATIONAL SUR LA DÉCENTRALISATION**

Kinshasa - RDC, Mercredi 11 Décembre 2019

**2<sup>ÈME</sup> FORUM NATIONAL SUR LA DÉCENTRALISATION**  
Kinshasa - RDC, Mercredi 11 Décembre 2019



**Monsieur le Premier Ministre,  
Excellences Messieurs les membres du Conseil Supérieur de la Magistrature,  
Monsieur le Président du Conseil économique,  
Monsieur le Président du CNSA,  
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,  
Mesdames et Messieurs les Représentants des organisations internationales et interafricaines,  
Mesdames et Messieurs les membres des corps constitués,  
Mesdames et Messieurs les membres des Assemblées exécutives provinciales, Mesdames et Messieurs,  
Distingué(e)s invité(e)s,**

Au moment où je prends la parole devant vous, un seul sentiment me traverse l'esprit, celui de m'adresser à travers vous à l'ensemble du peuple congolais.

En effet, la nation entière se trouve ici représentée à travers toutes les couches de notre population.

Je vous vois venus de toutes les 26 provinces, de nos entités de base du nord au sud, de l'est à l'ouest et du centre.

Devant moi, je sais apercevoir une représentation significative des membres des institutions politiques nationales, provinciales et locales, des confessions religieuses, dans toute leur diversité, un échantillon des partis politiques et des forces vives de la nation, en l'occurrence, les membres de la société civile. Bref, à voir de près, personne n'a été oublié.

Aussi, comme indiqué dans mon discours d'investiture, le 24 janvier 2019, j'ai notamment inscrit dans mon mandat la réhabilitation et la consolidation d'un État de droit à travers les institutions solides de proximité et équitable au service de l'emploi, de la jeunesse, de l'éducation, de la santé et de tous nos enjeux économiques et sociaux.

Il s'agit donc des secteurs vitaux dont la mise en œuvre est reconnue dans notre loi fondamentale aux provinces et aux entités territoriales décentralisées. C'est en fait cela la décentralisation.

Ma présence devant vous, ce jour, est la marque de ma volonté renouvelée d'œuvrer au relèvement socio-économique de notre pays, en commençant par la base.



Je l'ai dit, je le réitère une fois de plus : La décentralisation est l'expression de la confiance faite au peuple qui doit prendre son destin en main en participant activement à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement.

Ce forum dédié à l'évaluation de 13 années de mise en œuvre de la décentralisation, cette grande réforme politique et administrative inscrite dans notre constitution, est non seulement indispensable pour mesurer le chemin parcouru mais aussi et surtout doit constituer une opportunité pour tous les acteurs de la gouvernance globale et locale de se remobiliser, de se remotiver afin d'insuffler un souffle nouveau au processus de décentralisation.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingué(e)s invité(e)s,**

De février 2010 à ces jours, 166 mois se sont écoulés depuis la mise en œuvre de la décentralisation marquée par l'organisation des élections provinciales, en novembre 2006, suivie de l'installation des institutions politiques provinciales issues des élections en février 2007.

Quelles leçons pouvons-nous tirer de ce parcours et quelles dispositions devrions-nous prendre tous ensemble et chacun à son niveau afin de rendre la décentralisation plus visible, plus concrète, plus active et surtout plus productive, et donc plus significative pour nos populations à la base ?

A mon avènement au pouvoir, j'ai constaté que l'absence prolongée de l'autorité locale légitime, consécutive à la non tenue des scrutins électoraux locaux dans ses entités de base, constitue un véritable frein à la mise en œuvre de nos politiques publiques.

Alors que suivant la constitution et les lois de la décentralisation, les entités territoriales décentralisées devraient être animées par des organes locaux élus. Et pourtant, il n'a jamais été organisé des élections urbaines, municipales et locales de sorte que toutes ces entités sont toujours dirigées par des autorités nommées.

Vous serez également d'avis avec moi que le mécanisme de répartition des 40% des recettes à caractère national serait inégalitaire et surtout source de déséquilibre si des mesures correctives prévues par la constitution ne sont pas appliquées, étant entendu que toutes nos provinces n'ont pas le même potentiel.

En effet comme vous le savez, la retenue de 40% des recettes administratives, judiciaires et domaniales collectées dans les provinces ainsi que les recettes des impôts perçues à leurs lieux de réalisation sont portées au compte de

la province génératrice de la recette et la retenue de 40% des recettes des douanes et assises, de celles des impôts sur les grandes entreprises et de celles des pétroliers producteurs, s'effectue au profit des provinces suivant leurs capacités contributives et leurs poids démographiques.

Pour cela un rééquilibrage est donc nécessaire sur base des critères objectifs applicables à l'ensemble des provinces comme ceux prévus par la même constitution sur base de l'article 181 qui constitue la caisse nationale de péréquation.

A ce sujet, il convient de souligner que la principale mission de cette caisse est de financer les projets et les programmes d'investissement public en vue d'assurer la solidarité nationale et de corriger le déséquilibre de développement entre les provinces d'une part et entre les entités territoriales décentralisées d'autre part.

Ainsi pour lier la parole à l'acte, je vous confirme ici et maintenant que la caisse nationale de péréquation jouera pleinement son rôle dès le début de l'année prochaine.

**Mesdames et Messieurs,  
Distingué(e)s invité(e)s,**

Le thème général de ce forum est l'évaluation du processus de la mise en œuvre de la décentralisation 13 ans après. Que doit-on évaluer par rapport à ce processus ? L'effectivité du régionalisme constitutionnel, le fonctionnement des institutions politiques provinciales, le rapport entre le pouvoir central et les provinces, entre celles-ci et les entités territoriales décentralisées, la problématique de la répartition des recettes à caractère national en faveur des provinces et des entités territoriales décentralisées, l'opérationnalisation de la caisse nationale de péréquation sont autant de thématique qui devront vous préoccuper durant ces deux jours de réflexion.

Un temps d'arrêt doit être marqué pour identifier et analyser ce qui n'a pas marché au cours de ces dernières années, en vue de formuler des recommandations audacieuses à même de relancer la dynamique du développement à la base qui garantit qu'aucune fille, aucun fils de ce pays ne sera laissé de côté.

Je crois fermement au génie et en la capacité de l'Homme congolais car depuis la nuit des temps toutes les fois que nous nous sommes mis ensemble pour poser les bases de notre développement, rien ne nous a arrêté.

Et donc pour terminer, je vais peut-être faire une recommandation aux séminaristes ou peut-être au Ministre d'Etat chargé de la Décentralisation pour imaginer à l'instar de ce qui va se faire au gouvernement d'ici la fin de l'année,



des séminaires de mise à niveau ou carrément de renforcement des capacités pour permettre à ceux qui seront nos élus locaux, en tout cas du moins à ceux qui sont les gestionnaires locaux, d'avoir la stature adéquate pour conduire ces réformes et surtout amener des résultats qu'attendent les congolaises et les congolais. Parce que le spectacle auquel nous assistons actuellement dans nos provinces est assez désolant.

Nous ne pouvons pas comprendre surtout dans les provinces où il y a énormément de poches de violence qu'il y ait, pour des intérêts politiques mesquins des individus, qui tentent de déstabiliser ces institutions provinciales en s'attaquant aux gouverneurs. C'est inadmissible et vraiment pas acceptable.

Je crois que nous avons tous besoin de comprendre quelles sont les attentes de notre peuple et de bien nous préparer à y répondre. C'est ça l'Etat de droit. C'est ça le service au peuple d'abord.

Que vive la décentralisation,

Que vive la République Démocratique du Congo,

Que Dieu bénisse notre Nation.

Sur ce, je déclare ouverts les travaux du 2<sup>ème</sup> Forum national sur la Décentralisation.

**Je vous remercie.**